



*Communiqué de la Direction départementale des Finances publiques
(DDFIP) du JURA*

Lons -le-Saunier, le 23 décembre 2019

La Direction départementale des Finances publiques du JURA vous informe de l'évolution des modalités d'accueil de ses usagers.

En vous connectant à votre espace Particulier sur **impots.gouv.fr**, vous pouvez effectuer depuis chez vous **l'essentiel de vos démarches fiscales** courantes. A partir de cet espace confidentiel, vous pouvez consulter votre situation fiscale et accéder à l'ensemble des services en toute sécurité.

Vous pouvez notamment gérer votre profil, payer vos impôts, consulter vos déclarations, vos avis d'impôts, vos paiements, effectuer des démarches comme un changement d'adresse ou bien encore faire une réclamation.

Si nécessaire, vous pouvez prendre rendez-vous avec un agent des finances publiques depuis votre espace particulier ou via la rubrique « **Contact** » en bas de la page d'accueil du site.

Vous pouvez également trouver les **réponses à vos questions fiscales** et aussi y rechercher, des transactions immobilières pour vous aider à estimer votre bien.

Par ailleurs, la direction départementale des Finances publiques du Jura souhaite renforcer son partenariat avec la Maison de Service au Public (MSAP) de Chaussin et améliorer ainsi sa relation de proximité.

Dès le 1er Janvier 2020, les personnes qui ne peuvent pas utiliser les services en ligne ou souhaitent une assistance pour en bénéficier pourront s'adresser directement à la **MSAP de Chaussin**.

Il est signalé qu'aucun paiement (espèces, carte bancaire ou chèque) n'y sera possible.